

## **RAPPORT DU RECTEUR À L'ASSEMBLÉE DU SÉNAT DE SEPTEMBRE 2021**

### **Bienvenue à nouveau**

Je tiens à commencer mon rapport en accueillant à nouveau tout le monde au campus pour une nouvelle année universitaire. C'est réjouissant de voir la population étudiante, le personnel et le corps professoral qui s'entretiennent, participent et s'épanouissent. Bien que la vie universitaire ne soit pas tout à fait revenue à la normale et qu'il reste beaucoup de défis à relever, les conversations que j'ai eues me laissent croire que les gens sont largement enthousiastes et soulagés d'être revenus au campus.

Nous faisons tout notre possible pour assurer que tout le monde sur le campus est sain et sauf et sommes reconnaissants de la collaboration et de la patience des gens à cet égard. Même si la province a permis aux universités d'occuper pleinement les salles de classe, nous observons les strictes lignes directrices de Santé publique Sudbury et district ainsi que de la province pour assurer un milieu sécuritaire. La précieuse collaboration de chacun contribuera à la réussite du trimestre d'automne.

Parmi les lignes directrices en santé et sécurité, il faut souligner la vaccination obligatoire de toutes les personnes qui se rendent au campus et le port de masque à l'intérieur en tout temps, exception faite pour manger et boire pendant qu'on est assis. Il faut aussi porter un masque dans les espaces d'études pour les petits groupes, les salons du campus et, comme de raison, dans les salles de classe. Il y a du désinfectant un peu partout sur le campus et nous en encourageons l'utilisation fréquente, tout comme le lavage des mains.

Sous la direction de Mme Lyne Rivet, l'équipe du Service de santé et de bien-être de la Laurentienne a collaboré étroitement avec les responsables en santé publique et l'équipe de reprise des activités afin d'élaborer notre [Politique de vaccination contre la COVID-19](#) et d'organiser une série de séances de vaccination sur le campus. Un portail a été créé sur maLaurentienne afin de suivre confidentiellement la conformité, d'ouvrir la voie vers la vaccination complète et (ou) de présenter une exemption pour des raisons médicales, de croyances ou de convictions religieuses. Le formulaire est facile à remplir et le processus de téléchargement de certificat ou d'attestation est simple. Tous les renseignements sont gardés strictement confidentiels selon de rigides protocoles de traitement d'information personnelle sur la santé. Je suis heureux de souligner qu'au moment d'écrire ce rapport, plus de 98 % des membres de la communauté universitaire ont fait la première étape du processus. Cependant, il faut noter que, avant de se rendre au campus chaque jour, ils doivent continuer de remplir le questionnaire d'autodépistage sur l'appli SecurLU-UL.

Alors que les tests rapides sont encore offerts et requis pour les personnes qui ne sont pas complètement vaccinées ou attendent l'approbation de leur demande d'exemption, la date limite pour la conformité est le 15 octobre. Après cette date, seulement les personnes pleinement vaccinées ou bénéficiant d'une exemption et ayant un résultat négatif au test de dépistage seront permises sur le campus. La vaccination est une condition de l'emploi pour toute personne qui travaille sur le campus et est obligatoire pour les étudiants, les membres de la communauté et

les entrepreneurs qui se rendent sur le campus. Je tiens à remercier tout le monde, tout particulièrement les associations des étudiants, nos partenaires syndicaux et l'Équipe de reprise des activités de la Laurentienne dirigée par Mmes Tammy Eger et Cindy Cacciotti, du rôle qu'ils jouent pour favoriser un campus sécuritaire sans COVID-19.

La vigilance et la conformité sont essentielles. Comme nous l'avons communiqué, un cas à faible risque de COVID-19 a été confirmé pendant la première semaine de cours. L'atténuation dans la mesure du possible du risque de propagation est le meilleur moyen de rehausser notre capacité d'offrir les cours en personne tout au long du trimestre et par après. Tout le travail accompli pour assurer un retour sécuritaire au campus vise l'optimisation de l'expérience étudiante en personne. Ainsi, pour les réunions et activités qui sont secondaires à cet objectif principal, nous encourageons la tenue virtuelle. Dans cet esprit, nous continuerons d'avoir des assemblées virtuelles du Sénat jusqu'à la fin de l'année, au moins, au lieu d'adopter une expérience hybride ou à faible densité en personne. De même, le modèle hybride de collation des grades qui a bien réussi au printemps servira aussi pour la remise de diplômes cet automne. En outre, il faudra demander une exemption afin de tenir cet automne des activités en personne sur le campus à l'extérieur du cadre de l'expérience étudiante. Tout cela vise à minimiser le nombre de personnes de la communauté externe sur le campus et à offrir l'expérience étudiante la plus sécuritaire possible.

Ouvrir pour les étudiants des possibilités souples d'apprentissage correspond à l'objectif d'assurer une expérience étudiante optimale et un campus libre de COVID-19. En effet, les étudiants continuent d'afficher un intérêt pour les choix d'apprentissage virtuel, hybride et à distance. Je reconnais et remercie tous les membres du corps professoral et du personnel de soutien aux études qui travaillent ardemment pour offrir des possibilités d'apprentissage satisfaisant les besoins de nos étudiants.

Je tiens aussi à reconnaître et à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'accueil des étudiants au campus. À ces fins, le comité d'orientation 2021 a collaboré avec l'AEF, l'AGE et l'AECs pour organiser des activités à distance et en personne. Présidé par M. Jason-Scott Benoit et Mme Michelle Brunette, le comité a présenté, depuis juin, des ateliers de planification et d'inscription, une journée d'orientation aux études, un stand d'accueil en personne, la journée des clubs, un salon de services étudiants, des activités en résidence et d'autres activités pour accueillir chaleureusement les étudiants actuels et nouveaux au début des cours d'automne. Je tiens à féliciter et à remercier tout le monde qui y a participé.

### **Se mettre sur la voie de l'avenir**

Bien que la pandémie de la COVID-19 soit un facteur de stress pour tout le monde, les défis financiers de la Laurentienne et sa restructuration aux termes de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) amplifie la tension pour l'ensemble de notre communauté universitaire. Tout le monde est au courant que beaucoup de travail a été accompli pour restructurer la Laurentienne et mettre en œuvre un modèle relatif au fonctionnement et au secteur des études qui est axé sur les besoins des étudiants et la viabilité à long terme.

Trois phases sont prévues depuis le début pour la procédure aux termes de la LACC et celles-ci sont prises en compte dans les conditions et les prolongations de la suspension des procédures.

La première phase a été la plus difficile et pénible puisqu'il a fallu conclure immédiatement des ententes liées à la restructuration des études et du fonctionnement à l'Université. Elle a été aussi la plus chargée d'émotions puisque tout le monde de la communauté a été touché par les changements et les pertes d'emploi en découlant. Naturellement, ces décisions difficiles ont causé beaucoup de peine, et le sentiment de perdre.

Nous avons exploré toutes les options pour que l'Université puisse poursuivre son fonctionnement et, malheureusement, celle-ci était la seule à nous permettre de continuer à servir nos étudiants tout en nous accordant la possibilité d'un avenir fructueux. Bien qu'il y ait eu de nombreuses critiques à l'égard de la capacité d'une université à entreprendre la procédure aux termes de la LACC, sans cette option, la Laurentienne aurait fermé ses portes à la fin de janvier 2021.

Le procédé se poursuit et nous en avons beaucoup à rebâtir : relations, confiance et assurance sur l'avenir de l'Université. Je sais qu'il s'agit d'une démarche graduelle, mais je crois qu'un modèle de fonctionnement viable et un engagement envers l'élaboration d'une vision pour l'avenir de la Laurentienne sont un bon point de départ pour rebâtir la fierté de l'Université.

La deuxième phase, avec une prolongation de la suspension des procédures jusqu'au 31 août, comprenait beaucoup d'étapes clés, y compris la mise en vigueur des ententes conclues lors de la phase 1, la compilation de la liste des créanciers de la Laurentienne et le début des examens des biens immobiliers, des opérations et de la gouvernance. La prolongation de la suspension des procédures encore jusqu'au 31 janvier 2022 indique que le tribunal est de l'avis qu'il y a eu suffisamment de progrès à la phase 2. C'est à cette étape que le tribunal a nommé M. Lou Pagnutti au poste d'agent en chef de la restructuration pour prêter un soutien à l'Université.

Nous avons retenu les services de Cushman and Wakefield pour effectuer un examen approfondi des biens immobiliers de l'Université. L'objectif principal est de préciser les terrains et les édifices dont la Laurentienne a besoin pour aller de l'avant avec viabilité et, ensuite, de formuler des recommandations touchant les biens immobiliers excédentaires, le cas échéant, qu'elle pourrait monétiser pour favoriser davantage sa viabilité et financer un fructueux affranchissement de la procédure aux termes de la LACC. L'examen est effectué en tenant compte de l'importance du campus au Grand Sudbury et des terres humides et zones de conservation qui s'y trouvent. Les résultats de l'examen seront connus d'ici la fin de l'année.

La Laurentienne continue son travail pour engager un conseiller tiers autonome qui effectuera un examen exhaustif de la gouvernance et des opérations. Pour assurer notre avenir, il est important de renforcer celles-ci de façon à atténuer ou à éliminer le risque de faire face encore à de tels défis. Nous nous engageons à consulter toute la communauté pour cet examen qui sera fait avant la fin de la phase 3 de la procédure aux termes de la LACC et dont les recommandations seront mises en œuvre subséquemment. Il est important de souligner qu'à l'issue de l'examen, on entend recevoir des recommandations touchant là où faire des investissements pour assurer la réussite à l'avenir. Je sais que beaucoup de gens s'inquiètent d'autres compressions éventuelles, mais nous ne prévoyons pas de réductions additionnelles de postes. Nous attendons plutôt que l'examen apporte des recommandations relatives aux investissements requis dans les ressources humaines et technologiques pour assurer l'avenir de l'Université. Parmi les étapes critiques de la phase 3, il faut souligner l'élaboration d'un plan d'arrangements que les créanciers

de la Laurentienne et le tribunal acceptent et qui satisfait les revendications ainsi que la mise en œuvre des modalités du plan de restructuration.

Bien que la suspension actuelle des procédures aille jusqu'au 31 janvier 2022, la date du dégageant de la Laurentienne aux termes de la LACC ne peut être précisée. Par contre, cela doit se produire pendant le premier trimestre de l'année. Comme vous le savez, la Laurentienne a eu recours à un prêt de 35 000 000 \$ d'un débiteur-exploitant pendant la procédure. Même si le flux monétaire est relativement bon à l'heure actuelle, chose attendue à ce moment de l'année, il faut parachever le procédé aussi rapidement que possible.

Je sais que l'expérience a été extrêmement difficile et causé beaucoup de douleur et de frustration. Je réitère que l'Université a emprunté cette voie, car elle n'avait pas de choix. Nous défendons notre décision d'entreprendre cette procédure formelle de restructuration et, étant donné les importantes étapes franchies jusqu'à présent, il est évident que nous avons procédé dans l'intérêt de l'Université. Tout au long du procédé, les cours se poursuivent, les étudiants continuent à apprendre et à recevoir leur diplôme, et nous continuons à renforcer la capacité de la Laurentienne à s'épanouir comme établissement d'enseignement. La Laurentienne est une merveilleuse communauté avec des gens extraordinaires et de formidables étudiants enthousiastes qui est digne d'un avenir prometteur.

(Le site Web de la procédure aux termes de la LACC figure à [www.laurentianu.info](http://www.laurentianu.info) tandis que celui de la contrôlée est à [www.ey.com/ca/Laurentian](http://www.ey.com/ca/Laurentian))

### **Engagement de la Laurentienne envers une expérience universitaire hors pair en anglais et français, le bilinguisme et son mandat triculturel**

Le plan stratégique #Imagine2023 de l'Université indique qu'elle « *se fait un devoir de renforcer les fondements du savoir dans l'enseignement supérieur et la recherche, d'offrir une expérience universitaire hors pair en anglais et en français assortie d'une approche englobante de l'éducation autochtone.* »

Ces mots ont orienté la restructuration ainsi que la vision d'une nouvelle Laurentienne. C'est vrai que les modifications apportées aux programmes d'études ont été nombreuses, mais les décisions ont été prises stratégiquement dans le cadre d'un procédé de consultation et ont eu une incidence importante sur moins de 10 % de la population étudiante tout en nous permettant d'aller de l'avant en faisant croître les programmes convoités qui satisfont les besoins des étudiants comme des employeurs.

Certaines personnes ont exprimé qu'en supprimant 28 programmes de langue française, nous avons trahi la communauté francophone et la promesse de subvenir aux besoins en enseignement universitaire en français dans le Nord. Alors que cela est convaincant à la surface, l'objectif principal de la restructuration des programmes d'études est de mieux satisfaire les besoins des étudiants, des employeurs et de la communauté à l'avenir. Aucune université ne peut soutenir des programmes auxquels les étudiants s'intéressent très peu et ces programmes peu convoités ne peuvent pas combler les besoins des communautés. Nous ne pouvons accomplir notre mandat qu'en assurant une programmation ponctuelle et thématique qui attire les étudiants et prépare des diplômés recherchés par les employeurs. Parmi les 28 programmes de langue

française supprimés, 10 n'avaient aucune inscription depuis au moins quatre ans et seulement 160 étudiants participaient aux 18 autres. De même, les fermetures de programmes de langue anglaise n'ont touché que 8 % des étudiants effectuant leurs études en anglais.

Les 33 programmes en français et 72 programmes en anglais que nous continuons d'offrir à la Laurentienne satisfont manifestement les besoins des étudiants, employeurs et communautés. Chaque année depuis une décennie, la Laurentienne se classe parmi les trois premières universités en Ontario pour la proportion de ses diplômés qui trouvent un emploi dans leur domaine. En outre, nos diplômés contribuent directement au « gain de compétences » dans le nord de l'Ontario. Les programmes qui persistent nous offrent un nouveau fondement sur lequel cette réussite enviable puisse se poursuivre ainsi qu'une plateforme sur laquelle établir de nouveaux programmes qui comblent les futurs besoins de nos étudiants.

La Laurentienne continue d'affirmer un engagement complet envers son mandat de bilinguisme. Notre caractère d'établissement bilingue proposant de solides programmes d'études en français et anglais renforce notre capacité pédagogique et rehausse l'expérience étudiante qui prépare des diplômés valorisés par les employeurs. Nous sommes fiers de notre désignation partielle en tant qu'université bilingue et collaborons avec le ministère des Affaires francophones afin d'assurer une conformité suivie relative à cet engagement. Nous sommes aussi résolus à collaborer directement avec la communauté francophone pour assurer que la Laurentienne continue de subvenir aux besoins de tous nos étudiants en allant de l'avant. Notre politique de bilinguisme est au cœur de ce mandat et nous devons la revoir périodiquement afin qu'elle continue à correspondre aux attentes de nos communautés et étudiants. Une importante composante de la politique est la désignation de postes bilingues, y compris des postes à la haute direction des études, afin d'assurer que les membres de notre communauté reçoivent les services dans la langue qu'ils choisissent. Ainsi, en envisageant notre renouvellement, nous continuerons à mettre l'accent sur cet engagement dans nos procédures d'embauche. Nous devons aussi nous engager à discuter réellement de l'amélioration du bilinguisme fonctionnel à l'échelle universitaire.

La Laurentienne s'engage aussi à faire croître son mandat triculturel et à satisfaire les besoins des étudiants et communautés autochtones. Il a été difficile de perdre le programme d'études autochtones dans le cadre de la rupture de la fédération et cela s'est ressenti partout dans la communauté. En collaborant avec le Conseil de l'Université Laurentienne pour la formation des Autochtones (CULFA), nous nous engageons à améliorer et à élargir ce que nous offrons dans ce domaine afin de mettre au point un nouveau programme autochtone.

## **Inscriptions**

Nous sommes encouragés par le nombre d'inscriptions au premier jour de cours en septembre, qui est maintenant connu. Même si nous attendions que l'incertitude relative à l'état de la Laurentienne et à la procédure aux termes de la LACC ait une incidence sur les inscriptions à l'automne, les chiffres au premier jour de cours nous laissent croire qu'ils pourraient dépasser nos prévisions dans une certaine mesure.

Par le passé, les inscriptions au premier jour de cours ont représenté de 95 à 96 % de l'effectif total définitif. Cette année, au premier jour de cours, les inscriptions sont à 102 % du chiffre que

nous avons indiqué dans les prévisions provisoires déposées auprès du tribunal dans le cadre de la procédure aux termes de la LACC.

Ces inscriptions sont 12,9 % de moins que l'effectif à ce même moment l'an dernier, à savoir -13,6 % pour les programmes en anglais et 10 % pour les programmes en français. Nous tenons à souligner certaines tendances qui se poursuivent. D'abord, il semble qu'il y aura une augmentation pour la cinquième année consécutive de la proportion d'étudiants inscrits aux programmes de langue française. Aussi, les inscriptions aux programmes en ligne, comme proportion des inscriptions totales, pourraient continuer à croître. Le nombre définitif d'inscriptions sera connu au 1<sup>er</sup> novembre et communiqué après en avoir rendu compte au ministère des Collèges et des Universités.

Je tiens à remercier nos étudiants de l'intérêt soutenu qu'ils affichent pour la Laurentienne et de la confiance qu'ils ont en nous; nous nous engageons pleinement à remplir vos attentes. Je remercie aussi le corps professoral, le personnel et les bénévoles qui travaillent sans relâche depuis plusieurs mois pour encourager les étudiants à s'inscrire à nos programmes.

### **Jour des Franco-ontariens**

En célébration du Jour des Franco-Ontariens le 25 septembre, la Laurentienne s'affichera fièrement en vert et blanc pour célébrer le 46<sup>e</sup> anniversaire du drapeau de notre communauté.

Nous encourageons la communauté à s'éclater les vendredi 24 et samedi 25 septembre prochains : affichez le vert et le blanc, que ce soit par arrière-plan Zoom ou par vos vêtements; dialoguez en français dans toute votre riche gamme d'accents; et portez fièrement vos épinglettes du drapeau franco-ontarien.

Nous vous invitons également sur Instagram où nous ferons rayonner les voix et perspectives de jeunes Franco-Ontariens en pleine célébration.

### **Journée nationale de vérité et de réconciliation**

Le 30 septembre, notre communauté reconnaîtra la première Journée nationale de vérité et de réconciliation, qui rendra hommage aux quelque 150 000 enfants inuits, métis et de Premières Nations, victimes et survivants des pensionnats autochtones au Canada, enlevés de leurs familles et de leur communauté.

Nous tenons à inviter la population étudiante, le corps professoral et le personnel à participer à de nombreuses activités de sensibilisation et de rétablissement dans nos communautés. Le programme complet sera bientôt annoncé. Nous invitons la communauté universitaire à un feu sacré qui aura lieu au cairn dans le parc de stationnement n° 15, où les collectivités autochtones se sont rassemblées en 1986 pour recevoir les premières excuses de l'Église unie du Canada. La communauté assurera l'entretien et le renouvellement du cairn en y semant des plantes médicinales et le préparant aux semences du printemps.

En outre, la Laurentienne éclairera les édifices d'une lumière orange en guise de participation à la campagne universitaire nationale « *Light the Country Orange* » qui vise à diffuser la couleur orange partout au pays et est proposée par le Centre national de vérité et de réconciliation à l'Université du Manitoba. Nous invitons la communauté sudburoise à venir voir l'éclairage en restant dans leur véhicule et observant tous nos protocoles de sécurité relatifs à la COVID-19. Nous accueillerons avec joie les membres de la population étudiante, du corps professoral et du personnel dans l'atrium de l'Édifice Parker et les encouragerons à partager avec nous les façons dont ils participent activement aux efforts de réconciliation.

## **Favoriser une culture sans racisme et discrimination**

L'Université Laurentienne demeure fermement résolue à lutter contre le racisme et la discrimination dans son établissement tout en favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion.

Le 23 juin 2020, le Comité spécial sur le racisme et la discrimination a reçu son mandat du Sénat et s'est réuni à nombreuses reprises depuis sa création. Pour formuler des recommandations à l'intention du Sénat, il suivra deux grands axes menant à la mise en œuvre de mesures et à l'élaboration d'un plan d'action visant l'élimination du racisme et de la discrimination systémiques dans la communauté universitaire.

L'un des axes comprend la préparation d'une politique définissant les formes multiples de racisme et la mise en place de mécanismes pour les cerner et les éradiquer. De plus, la politique couvrira tous les secteurs d'activités de l'Université tout en servant d'appoint à toutes les politiques relatives à l'équité, au racisme et à la discrimination raciale à la Laurentienne.

Un sondage constitue le deuxième axe et ses résultats renseigneront le Sénat sur les types de discrimination et les obstacles systémiques dont font face les membres de la population étudiante, du personnel et du corps professoral à la Laurentienne tout particulièrement.

Il faut souligner que le travail du comité est interrompu temporairement puisque l'accent est mis actuellement sur le parachèvement de la procédure aux termes de la LACC. En outre, de nouveaux membres sont requis et un appel de candidatures est en cours.

## **Félicitations du mois**

- Nouvelles du secteur d'apprentissage continu

Le personnel du tout nouveau Centre d'apprentissage continu (CAC) (créé en décembre 2020) a travaillé avec diligence (malgré les défis liés à la dotation en personnel et aux échéanciers) afin de mettre à jour et de préparer 160 sections de cours asynchrones pour les programmes en ligne de septembre 2021. Le travail a consisté à apporter des révisions à 25 cours et à créer 9 nouveaux cours de la Laurentienne en ligne (principalement pour le programme de gérontologie récemment acquis). Le nouveau centre comprend les programmes et les cours offerts par la Laurentienne en ligne et soutient également les programmes de microcertification non crédités. Le personnel continue à contribuer à la recherche dans le domaine de l'enseignement en ligne et à distance. Au printemps 2021,

la directrice du CAC, Mme Bettina Brockerhoff-Macdonald, a publié un article avec Mme Christina Sckopke, coordonnatrice de programme, dans l' *Online Journal of Distance Learning Administration*, intitulé « *Identifying and removing barriers influencing new students' decision to enroll in an online course* ».

- Orientation - automne 2021

Le Comité d'orientation 2021 a collaboré avec l'AEF, l'AGE et l'AECS pour présenter aux nouveaux étudiants des activités d'accueil en ligne et en personne. Présidé par M. Jason-Scott Benoit et Mme Michelle Brunette, le comité a présenté, depuis juin, des ateliers de planification et d'inscription, des séminaires de réussite universitaire, un stand d'accueil en personne, la journée des clubs, un salon de services étudiants, des activités en résidence et d'autres activités pour accueillir chaleureusement les étudiants actuels et nouveaux aux débuts des cours d'automne.

- Conseils pour la réussite universitaire

Les étudiants inscrits cet automne sont appuyés par les conseillers de la réussite universitaire en collaboration avec les doyens et conseillers du corps professoral de toutes les facultés. Toutes les semaines, les conseillers de la réussite universitaire traitent en moyenne 1 460 dossiers afin d'offrir aux étudiants du premier cycle des conseils relatifs aux thèmes suivants : l'inscription aux cours et les équivalences, compréhension des règlements universitaires et programmes d'appui aux études. En outre, ils collaborent étroitement avec les conseillers du corps professoral qui donnent des conseils aux étudiants de tous les cycles en matière de : nouveautés dans les programmes, demandes touchant les programmes particuliers, appui concernant les appels, parachèvement du diplôme et carrières éventuelles. Les facultés participent aux activités d'orientation et d'accueil cet automne en assurant, entre autres, une présence au stand d'accueil, aux rencontres en personne et à la journée d'orientation aux études.

- Dépistage de la COVID-19 et vaccination

Dirigé par Mme Lyne Rivet, le Service de santé et de bien-être de la Laurentienne a contribué à la Politique de vaccination contre la COVID-19 et collaboré étroitement avec les responsables en santé publique pour organiser, d'août à octobre, des séances de vaccination sur le campus. De plus, il offre des tests de dépistage rapide aux membres de la communauté jusqu'à ce qu'ils soient complètement vaccinés.

- Promotion de la santé par les pairs

Grâce à une subvention d'Allô j'écoute de Bell, un programme de promotion de la santé par les pairs a été lancé et trois personnes ont été embauchées, à savoir Mmes Maria La Rosa, Amalia Secenj et Heather Simpson. Ces promotrices de la santé ont collaboré avec le Centre autochtone de partage et d'apprentissage (Mme Mary Laur), le Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (Mme Shannon Goffin) et l'unité de Réussite universitaire (Mme Michelle Brunette) pour rehausser la promotion de la santé parmi les pairs, conscientiser les gens à la formation « Plus forts ensemble » et au

programme « L'Esprit curieux » et augmenter l'utilisation de l'appli WellTrack pour la santé mentale.